

02/02/2026

Actions en toxicologie des SPSTI

FATox n°23 – STC Quimper – Action de prévention primaire sur le risque reprotoxique

Informations générales

Nom du SPSTI	STC Quimper
Région	Bretagne
Nom – Thème du projet	Action de prévention primaire sur le risque reprotoxique
Pilote(s) du projet et coordonnées	<ul style="list-style-type: none"> Claire CABIOC'H – claire.cabioch@stc-quimper.org
Date de réponse au questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> 04/10/2025

Cadre de l'action

Cadre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Action au sein du Service
-------------------	---

Cible du projet

Cible de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Travailleurs
Secteur(s) concerné(s) (code(s) NAF)	<ul style="list-style-type: none"> /
Nombre d'adhérents potentiellement concernés	<ul style="list-style-type: none"> /
Nombre de travailleurs potentiellement concernés	<ul style="list-style-type: none"> /

Description du projet

Descriptif du projet	<p>Dans l'entreprise, certaines tâches ou l'utilisation de certains produits peuvent entraîner un risque reprotoxique, c'est-à-dire, un risque pour la grossesse ou la santé du fœtus ou du bébé. Ce risque est souvent d'autant plus important, que l'on est en début de grossesse. La réglementation prévoit que l'employeur a une obligation de résultat quant à la protection de la santé de ses salariés.</p> <p>Il peut ainsi, y a voir un risque de ne pas avoir mis en éviction d'un poste exposant a un reprotoxique, une salariée enceinte, assez tôt. Parallèlement, en l'absence d'évaluation précise et cas de doutes une éviction du poste par un arrêt de travail sera souvent réalisé précocement et souvent en excès pour une salariée enceinte exposée à des agents chimiques...</p>
Mots clés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprotoxicité ▪ Prévention ▪ Primaire
Motif de déclenchement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demande des médecins qui voient en visite des femmes en début de grossesse.
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anticiper la conduite à tenir (CAT) lors d'une grossesse avec exposition à des produits reprotoxiques.
Méthodologie du projet	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction de documents (mémo juridique pour la salariée enceinte, notice pour l'entreprise, liste des facteurs de risque, panneaux signalant « <i>danger</i> » ou « <i>interdit pour femme enceinte</i> »). ▪ Protocole de l'action (les CPRP vont dans l'entreprise, font l'évaluation des risques par poste, déterminent les postes interdits, danger ou possible, discutent avec l'employeur pour voir les possibilités éventuelles de reconversions, lui remettent la notice employeur complétée et les panneaux à afficher aux postes.
Moyens Humains, techniques, partenariaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CPRP ▪ IPRP
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents sus cités. ▪ Repérage du risque et signalisation des postes.

Calendrier et état d'avancement

Date de début	▪ 01/01/2019
Date de fin	▪ 01/01/2024
Etat d'avancement	▪ Initié